

la lettre de l'État

en Région Midi-Pyrénées

Sommaire en Région Midi-Pyrénées

- L'édito du SGAR

P. 1

- L'évènement :
Le Grenelle de l'environnement

- Zoom sur un service régional :
la DRT

P. 2

- Le point sur...
La modernisation de l'Etat

P. 3

- Le point sur...
Le CPER 2007-2013

P. 4

L'ACTUALITÉ DES PROGRAMMES EUROPÉENS

- Actu :
La visite de Danuta Hübner au Cancéropôle
Le séminaire SUDOE Environnement et
développement durable.

P. 5

- Panorama des programmes européens en
Midi-Pyrénées.

P. 6

- Lancement des programmes européens régionaux
2007-2013

P. 7

- Focus...
Sur un projet cofinancé par l'Union européenne :
le PNF
Les programmes en un clin d'oeil
Le lexique des programmes européens...

P. 8

Les vœux du préfet de région

“ Pour l'année 2008, je souhaite à tous les acteurs du développement économique et social de la région Midi-Pyrénées, plein succès dans leurs initiatives.

C'est grâce au concours de tous que cette région si belle sera encore plus forte économiquement, plus solidaire et plus rayonnante au plan culturel : pour sa part, l'Etat y apportera sa pleine contribution. ”

Bonne année à tous.

Jean-François CARENCO

L'Édito du SGAR



Pascal BOLOT,
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Ce premier encart de la lettre de l'Etat en Région Midi-Pyrénées inaugure une nouvelle formule appelée à être renouvelée chaque trimestre.

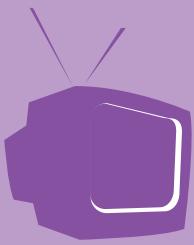
Cette lettre a pour ambition d'informer les acteurs socio-économiques de la région Midi-Pyrénées sur l'action de l'Etat dans la région et sur l'actualité des programmes européens dont la Préfecture de Région est autorité de gestion.

Je vous donne donc rendez-vous autour de rubriques régulières : un évènement régional, le point sur un grand chantier de l'Etat en Région ainsi qu'un zoom sur un service régional de l'Etat en Midi-Pyrénées.

La deuxième partie de ce carnet est dédiée à l'actualité des programmes européens. Cela nous permettra de donner une information claire et synthétique sur les programmes européens dans la Région. Ce sera aussi l'occasion d'aller voir de plus près quelques projets soutenus par l'Union Européenne en Midi-Pyrénées.

L'année 2007 a été consacrée au lancement de l'ensemble des programmes aussi bien régionaux qu'européens, pour la période se poursuivant jusqu'en 2013.

Ce premier encart vous donnera, je l'espère, les clés de compréhension de ces différents programmes sur lesquels nous reviendrons tout au long des publications à venir. ■■■



Zoom sur un service régional

La Délégation Régionale au Tourisme Midi-Pyrénées

Grenelle de l'environnement

Auch le 22 octobre 2007



Le Grenelle de l'environnement a terminé son cycle de consultation des publics par une étape à Auch le 22 octobre 2007.

Plus de 650 personnes sont venues débattre toute la matinée dans les 6 ateliers thématiques répartis dans différents lieux publics de la ville.

Ces ateliers ont permis la rencontre et le dialogue de nombreux acteurs sur la base des conclusions des 6 groupes de travail nationaux (voir ci-dessous).

L'après-midi, les rapporteurs de chaque atelier ont restitué les échanges de la matinée aux 1500 participants venus assister et participer au débat public.

Ce débat a été l'occasion pour les particuliers, mais aussi pour les associations et les organismes professionnels de s'exprimer longuement. L'agriculture et les problématiques rurales, primordiales dans un département comme le Gers, ont été particulièrement présentes dans les débats.



LES 6 GROUPES DE TRAVAIL

- Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- Instaurer un environnement respectueux de la santé
- Adopter des modes de production et de consommation durables
- Construire une démocratie écologique
- Promouvoir des modes de développement écologique favorables

Pour en savoir plus sur le grenelle de l'environnement : www.legrenelle-environnement.fr

La synthèse des débats publics en région sur le site de la DIREN Midi-Pyrénées : www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr



Équipe de la Délégation Régionale au Tourisme

La Région Midi-Pyrénées, plus vaste région de France avec ses huit départements, bénéficie d'une grande diversité de paysages, entre montagne, campagne et métropole régionale. Ces atouts géographiques et culturels en font une région touristique incontournable. La région produit d'ailleurs annuellement près de 80 millions de nuitées touristiques dont 10 millions de nuitées hôtelières, ce qui la place au 4^{ème} rang français des nuitées hôtelières.

Les missions de la DRT.

Cette situation influence sensiblement les missions de la Délégation Régionale au Tourisme (DRT) Midi-Pyrénées, service déconcentré du ministère en charge du Tourisme dans la Région.

Sous l'autorité du préfet de la Région Midi-Pyrénées, la DRT exerce des missions variées, allant de la réglementation touristique à la gestion des programmes européens dans le domaine du tourisme.

Sur le plan réglementaire, la DRT établit par exemple les attestations d'ouvertures au public du patrimoine, effectue les visites de classement des offices de tourisme et organise l'examen de guide interprète régional.

La Délégation contribue par ailleurs à la mise en œuvre des politiques nationales en organisant les deux commissions régionales de mise en œuvre du label "Tourisme & Handicap" et de la marque "Qualité Tourisme".

De plus, la DRT encourage financièrement les engagements des opérateurs touristiques publics et privés sur les objectifs nationaux. Service instructeur des mesures tourisme du Contrat de Projet Etat-Région (CPER) et du programme européen Objectif 2 pour la période 2000/2006, la DRT traite également les demandes de financement pour ces deux programmes. Pour la période 2007/2013, outre le CPER, la DRT sera associée à la DRAF dans la gestion du FEADER pour les investissements touristiques. Parallèlement, la

« 4^{ème} rang français des nuitées hôtelières. »

délégation mène une action de conseil et de formation auprès des collectivités territoriales, des acteurs locaux du

tourisme, des entreprises et des autres services de l'État.

Les objectifs 2008.

En 2008, La DRT a pour ambition d'organiser un nouvel examen de guide interprète régional Midi-Pyrénées, après ceux de 2002 et de 2006. La DRT

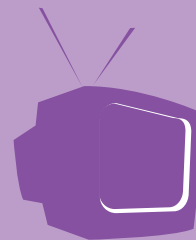


Midi-Pyrénées traite la totalité des procédures administratives et assure à la fois la présidence du jury, la coordination et le secrétariat de cet examen.

Par ailleurs, la Délégation souhaite atteindre courant 2008 l'attribution du 200^{ème} label «Tourisme & Handicap» à un professionnel du Tourisme en Midi-Pyrénées. La sensibilisation et la mobilisation des opérateurs touristiques sur cette action citoyenne et économique a déjà permis d'atteindre le 100^{ème} label fin 2006. L'objectif est de doubler l'offre touristique adaptée à l'accueil de personnes handicapées dès 2008. ■ ■ ■

Contact :
DRT Midi-Pyrénées - 37, rue des Paradoux
31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 52 00 37
drt-midi-pyrenees@tourisme.gouv.fr

Le point sur... la modernisation de l'Etat



AVEC VOUS l'administration SE MODERNISE

Les évolutions du monde et de la société conduisent l'Etat à adapter en permanence son action. La démarche de modernisation de l'Etat doit permettre de rendre l'administration plus efficace et d'améliorer les services rendus aux usagers.

En Midi-Pyrénées, une correspondante régionale de la modernisation de l'Etat a été désignée à l'automne 2006. Elle est chargée d'animer le réseau régional de la modernisation composé des huit correspondants départementaux et des référents modernisation des services régionaux de l'Etat.

À la demande conjointe du ministère de l'intérieur et du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique (DGME), la Région Midi-Pyrénées a organisé la Rencontre Régionale de la Modernisation le 11 octobre à Auzeville.



Cette journée a rempli ses objectifs d'illustration concrète de la modernisation en marche en Midi-Pyrénées, de partage des bonnes pratiques locales, d'identification des compétences existantes et des synergies potentielles.

A l'occasion de cette rencontre, les services de l'Etat ont identifié plus de 40 actions de modernisation dans les différents domaines de la gestion publique, de l'administration électronique, de la simplification administrative et de la qualité de l'accueil des usagers. On retrouve parmi ces actions le projet OSE et le plan administration éco responsable en Midi-Pyrénées présentés ci-dessous. ■ ■ ■

En savoir plus sur la modernisation :
www.modernisation.gouv.fr

Contact : Claudine GERMAIN, Correspondante régionale modernisation de l'Etat :
claudine.germain@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Le projet OSE

La réforme de l'administration départementale de l'Etat, inscrite dans la démarche de modernisation de l'Etat, vise à simplifier l'organisation des services de l'Etat pour la rendre plus lisible par les usagers et renforcer l'unité d'action de l'Etat.

En Midi-Pyrénées, le département du Lot met en œuvre une expérimentation unique en France : le projet d'Organisation des Services de l'Etat (OSE).

D'ici 2009, les services de l'Etat seront regroupés au sein de trois directions générales opérationnelles associant les directions départementales et les services de la préfecture :

la direction générale des territoires (environnement, agriculture, équipement, services vétérinaires, architecture et patrimoine);

la direction générale des populations (affaires sociales, travail, emploi, formation, droit des femmes et égalité

des chances, délivrance des titres);

la direction générale de la sécurité (gendarmerie, police, douanes, incendie et secours, sécurité routière, police administrative).

Cette organisation sera complétée par un Secrétariat Général des services de l'Etat, lui-même composé d'une Direction des Ressources Humaines et de la logistique et d'une Direction de l'action interministérielle et des collectivités locales.

“ les services de l'Etat seront regroupés au sein de 3 directions générales ”

Le plan régional administration écoresponsable

La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) de 2003 a fixé l'objectif d'un Etat exemplaire en la matière. Son application locale a pour objectif de réduire l'empreinte écologique de l'activité de l'Etat, de sensibiliser les agents publics à la nécessité d'une action quotidienne et d'avoir un effet d'entraînement sur nos interlocuteurs en montrant des actions simples et reproductibles par tous.

Au cours de la RRM (voir ci-dessus), le préfet de Région Midi-Pyrénées a

présenté son plan administration écoresponsable. Il repose sur le principe fondamental de la participation des agents qui contribueront à la définition des actions menées. La mise en œuvre du plan sera progressive et fera l'objet d'une évaluation annuelle en CAR*.

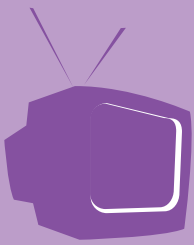
Un référent est actuellement désigné dans chaque département pour être en charge de la politique écoresponsable dans son département et participer au groupe de travail régional.



Concrètement, les axes de travail peuvent être le développement des achats durables ou de la visioconférence, particulièrement pertinente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans une région aussi vaste que Midi-Pyrénées. ■ ■ ■

Retrouvez le guide pratique écoresponsable et les fiches thématiques élaborées par la DIREN Midi-Pyrénées sur :
www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr

*Comité de l'Administration Régionale



Le point sur... le CPER 2007-2013



L'attractivité du territoire et de ses ressources, le développement durable au travers notamment des transports collectifs, du plan climat et des énergies renouvelables représentent 36 % des crédits Etat dont la moitié pour le ferroviaire (projets 4, 5, 6, 7, 8 et 10).

Le Volet Territorial consiste à mettre en œuvre une nouvelle génération de politiques territoriales qui favorise l'émergence de projets à forte valeur ajoutée. Il est construit autour de 5 thématiques : le développement

économique des territoires ; les services à la population ; le développement numérique ; le développement durable ; le soutien à la conduite de projets.

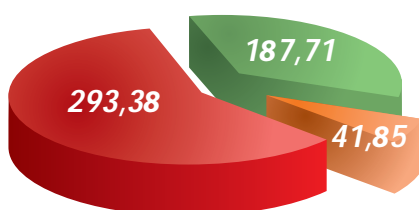
L'ensemble du CPER est coordonné par l'Etat et le Conseil Régional. Les projets font l'objet d'une convention cadre et de conventions particulières d'application signées par les partenaires financiers impliqués. Par ailleurs, les émissions carbone du Contrat de Projet Etat Région seront évaluées dans l'objectif d'atteindre sa neutralité carbone. ■ ■ ■

Plus d'information sur le CPER sur le site de la Préfecture de Région : www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

LES PROJETS DU CPER

- Projet 1** - Le soutien de la compétitivité économique régionale
 - Projet 2** - Le renforcement de l'effort de recherche et la modernisation des structures d'enseignement supérieur
 - Projet 3** - Le soutien de la compétitivité des filières agricoles
 - Projet 4** - Le développement du réseau de transports
 - Projet 5** - Le plan climat régional
 - Projet 6** - Le plan régional de restauration du bon état des eaux
 - Projet 7** - Plan de prévention des risques
 - Projet 8** - Soutien aux réseaux écologiques
 - Projet 9** - L'accompagnement des mutations économiques et le développement des ressources humaines
 - Projet 10** - Equipements culturels et patrimoniaux
- Le volet territorial**
Les conventions interrégionales [Massif Pyrénéen, Plan Garonne, Vallée du Lot]

Crédits Etat en M€



- Le renforcement du potentiel économique
- L'attractivité du territoire et de ses ressources, le développement durable
- Le volet territorial

La signature de la convention interrégionale de massif des Pyrénées

le 22 novembre 2007



Martin Malvy - Jean-François Carencu

La signature de la convention interrégionale de massif des Pyrénées marque le début d'une nouvelle coopération entre les territoires français situés sur le massif pyrénéen (Etat, Conseils régionaux et Conseils généraux). La logique de massif permet de répondre aux enjeux pyrénéens qui dépassent les frontières administratives traditionnelles et nécessitent une réflexion d'ensemble.

L'investissement global dans le massif pyrénéen pour la période 2007-2013 représente plus de 123 millions d'euros dont Etat 41,87 ; Régions 41,97 ; Union européenne 19,5 (voir axe interrégional FEDER, pages Europe).

Les enjeux majeurs de cette convention sont de créer les conditions d'une gestion environnementale et patrimoniale exemplaire ainsi que de valoriser les ressources, notamment touristiques, et la diversité locale du massif pyrénéen.

En outre, la convention de massif encourage vivement les coopérations européennes en particulier à travers le programme européen de coopération transfrontalière France-Espagne-Andorre dont le cadre permet d'apporter des réponses communes aux problématiques de la montagne et de la frontière. ■ ■ ■

Plus d'information sur : www.datar-pyrenees.gouv.fr



la lettre de l'État

l'actualité des programmes européens



Actu : Danuta HÜBNER en visite au Cancéropôle



Manuel Serdan (Laboratoires Pierre Fabre), Jean-François Carencio et Danuta Hübner. © Damien Cabrol, Laboratoires Pierre Fabre.

Où en est le Cancéropôle ?

Côté dépollution, le site AZF est aujourd'hui complètement dépollué. La dépollution des terrains de la DGA est en cours.

Côté chantiers, les bâtiments Pierre Fabre sont sortis de terre. Le gros œuvre est terminé et les laboratoires devraient ouvrir avant fin 2008.

Danuta Hübner, Commissaire européen en charge de la politique régionale de l'Union Européenne a visité lundi 3 décembre 2007 le site du Cancéropôle à Toulouse en compagnie notamment de Jean-François Carencio, préfet de la Région Midi-Pyrénées.

Le gros œuvre est terminé et les laboratoires devraient ouvrir avant fin 2008.

Le projet d'ensemble du Cancéropôle ainsi que les principaux projets et partenariats lui ont été présentés. La commissaire a d'ailleurs pu constater l'avancement des travaux en se rendant sur les chantiers Pierre Fabre, ITAV* et pépinière d'entreprises biotech.

L'ITAV* et la pépinière d'entreprise biotech qui ont bénéficié d'une aide financière de l'Union Européenne (voir encadré ci-dessous) ouvriront leurs portes début 2009.

En attendant la fin des travaux, le Cancéropôle est déjà une réalité hors les murs : 6 projets de recherche ont déjà été financés par le premier appel à projet ITAV fin 2005.

Par ailleurs, les équipes du CHU et de l'ICR* travaillent conjointement à l'hôpital de La Grave et préparent leur installation

future dans l'hôpital du Cancéropôle. Le Cancéropôle est déjà une réussite et vient d'ailleurs d'obtenir le label RTRS* pour la coopération scientifique dite «recherche et innovation thérapeutique en cancérologie». ■ ■ ■

Pour en savoir plus sur la politique régionale de l'Union Européenne : http://ec.europa.eu/regional_policy
Pour en savoir plus sur le Cancéropôle : www.canceropole-toulouse.com
*ITAV: Institut des Technologies Avancées des sciences du Vivant
*ICR : Institut Claudius Rigaud
*RTRS : Réseau Thématique de Recherche et de Soins

Séminaire SUDO E

Environnement et développement durable



© Secrétariat commun, communication SUDO E

Près de 400 porteurs de projet espagnols, français et portugais sont venus échanger et préparer les coopérations à venir dans le domaine de l'environnement les 8 et 9 novembre 2007 à Toulouse.

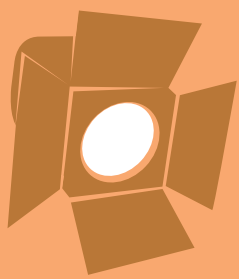
5 thèmes prioritaires pour l'espace de coopération SUDO E (Sud-Ouest Européen) ont été abordés durant ce séminaire : l'énergie, l'eau, la biodiversité, les risques naturels et les impacts de l'activité urbaine. Les fiches d'intérêts complétées par les porteurs de projets cherchant des partenaires et les documents de référence sont disponibles sur le site de l'ARPE Midi-Pyrénées : www.arpe-mip.com

Le cancéropôle, un projet financé par l'Union Européenne

L'Union Européenne contribue à la construction du Cancéropôle en finançant deux projets via le programme régional FEDER. La première tranche de l'aménagement de la zone d'activité (été 2007 - fin 2008) a ainsi été financée à hauteur de 4 millions d'euros par le FEDER. L'ensemble immobilier qui regroupe l'ITAV et la pépinière d'entreprise biotech a également bénéficié d'un



financement FEDER de 4 millions d'euros. Il ouvrira ses portes début 2009.



Panorama

des programmes européens en Midi-Pyrénées



© Council of the European Union

La mise en place en 3 étapes

Etape 1

l'accord stratégique et budgétaire entre Etats membres

Les Etats membres négocient la répartition du budget de l'Union Européenne et les orientations stratégiques européennes. Pour la période 2007-2013, les priorités sont concentrées autour des stratégies de Lisbonne et Göteborg, c'est-à-dire de la compétitivité et de l'environnement.

Etape 2

la déclinaison nationale de la stratégie européenne

Chaque Etat membre définit sa stratégie nationale. Le document de référence français est le Cadre de Référence Stratégique National (CRSN). Il adapte les grandes orientations européennes et donne un cadre commun aux programmes régionaux français.

Etape 3

l'élaboration partenariale du document régional d'orientation

Dans toutes les régions, le partenariat de chaque programme élabore un document d'orientation qui développe la stratégie régionale et les axes prioritaires d'intervention par rapport aux enjeux régionaux. Après consultation du public, ce document d'orientation est transmis à la Commission pour approbation.

... la phase opérationnelle des programmes peut alors commencer...

Les orientations stratégiques 2007-2013

Le conseil européen réuni à Lisbonne en mars 2000 a décidé de faire de l'Union Européenne l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Lors du conseil de Göteborg en juin 2001, Les Etats membres ont élargi les objectifs de la stratégie de Lisbonne à l'environnement et au développement durable.

La stratégie d'ensemble «repose sur le principe selon lequel il faut examiner d'une manière coordonnée les conséquences économiques, sociales et environnementales de toutes les politiques et en tenir compte dans le processus de décision». (Bulletin de l'Union Européenne).

Les programmes en Midi-Pyrénées

L'Union Européenne intervient en Midi-Pyrénées principalement à travers la politique de développement rural et la politique régionale. Les volets régionaux de ces deux politiques représentent un investissement global de l'Union Européenne dans la Région de 804 millions d'euros pour la période 2007-2013. Il faut y ajouter le programme FEADER national pour lequel la part de Midi-Pyrénées est estimée à 721 millions d'euros.

La politique de développement rural 2007-2013 - FEADER. 90% du territoire de l'Union Européenne est constitué de zones rurales. L'Union agit sur ces territoires notamment à travers la politique de développement rural via le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

La politique régionale de l'Union Européenne est avant tout une politique de solidarité dont l'objectif est de réduire les écarts de développement entre les différentes régions de l'Union. Elle est dotée de 35.7% du total du budget européen, soit plus de 347 milliards d'euros pour l'ensemble des régions européennes entre 2007 et 2013. Deux objectifs concernent Midi-Pyrénées :

- L'objectif Compétitivité Régionale et Emploi (FEDER & FSE).
- L'objectif Coopération Territoriale Européenne (FEDER)
 - Volet A - Programme transfrontalier France-Espagne-Andorre
 - Volet B - Programme transnational SUDOE (Sud-Ouest Européen) qui réunit 6 régions françaises, l'Espagne, le Portugal et Gibraltar.
 - Volet C - Programme interrégional auquel participe toute l'Union Européenne. ■ ■ ■

LES AXES PRIORITAIRES

FEADER volet régional

- Axe 1 – Compétitivité agricole et forestière
- Axe 2 – Amélioration de l'environnement et de l'espace rural
- Axe 3 – Qualité de vie et développement économique en milieu rural
- Axe 4 – LEADER

FEDER compétitivité régionale et emploi

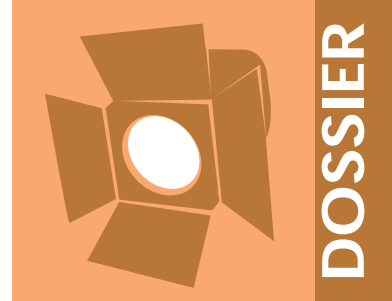
- Axe 1 – Renforcer le potentiel de recherche des pôles de compétitivité, des filières régionales d'excellence et moderniser les structures d'enseignements supérieur qui s'y rattachent
- Axe 2 – Développer la compétitivité des entreprises par une politique de soutien ciblée sur l'aide aux projets, l'innovation et la professionnalisation des acteurs
- Axe 3 – Préserver et valoriser le capital environnemental de Midi-Pyrénées
- Axe 4 – Dynamiser le développement du massif des Pyrénées à travers une politique interrégionale équilibrée et durable (Axe interrégional Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)
- Axe 5 – Améliorer l'accessibilité, l'attractivité et la desserte du territoire régional
- Axe 6 – Soutenir les projets urbains en faveur de la cohésion sociale et de la multimodalité

FSE volet régional

- Axe 1 – Contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques
- Axe 2 – Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi
- Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations
- Axe 4 – Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales

Lancement

des programmes européens régionaux 2007-2013



Les instances

Le comité de suivi interfonds

Le premier comité de suivi interfonds, institué le 31 octobre dernier, marque le début de la mise en œuvre des programmes. Il se réunira au moins une fois par an pour donner les orientations générales et évaluer la mise en œuvre des programmes soutenus par le FEDER, le FSE et le FEADER dans la région.

Le Comité Régional Unique de Programmation

Le Comité Régional Unique de Programmation (CRUP) 2007-2013 s'est réuni pour la première fois le 11 décembre. Au total plus de 150 projets seront cofinancés par l'Union Européenne via le FEDER, le FSE et le FEADER. Le comité de programmation se réunira à un rythme trimestriel.

Les programmes

Compétitivité régionale et emploi-FEDER

Le programme «Compétitivité régionale et emploi» soutenu par le FEDER est entièrement géré au niveau régional.



Ce programme soutient prioritairement des actions dans les domaines de l'innovation, la recherche, l'économie de la connaissance, l'environnement, notamment les économies d'énergie et le soutien à la compétitivité des entreprises et à l'emploi.

Ainsi, le FEDER finance à la fois le projet de chaufferie au bois-plaquettes

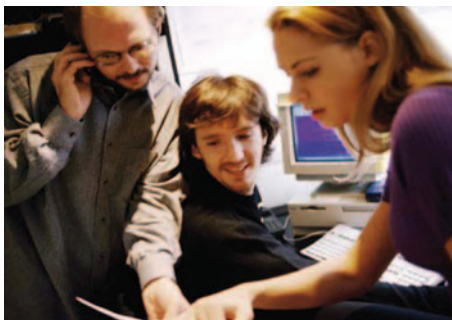
d'un bâtiment communal regroupant les services publics et un projet visant à exploiter les potentialités du cardon comme fournisseur de biomasse et de molécules d'intérêt industriel.

Mémo : l'appel à projet «urbain» de l'axe 6 est ouvert jusqu'au 31 janvier 2008.

Plus d'info sur : www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Compétitivité régionale et emploi-FSE

Le programme «Compétitivité régionale et emploi» soutenu par le FSE est décliné au niveau national à travers le PO FSE national et au niveau régional par le DOMO régional FSE.



© Eric Audras, Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement

Cofinancer le plan de formation d'une petite entreprise destiné à ses salariés les moins qualifiés.

Le programme s'est fixé comme priorités de favoriser l'adaptation des travailleurs des entreprises aux mutations économiques et de faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi. Il entend aussi lutter contre les discriminations et pour la cohésion sociale en misant sur le capital humain, la mise en réseau, l'innovation et la transnationalité. Le FSE peut par exemple cofinancer le plan de formation d'une petite entreprise destiné à ses salariés les moins qualifiés, la prestation de formation personnalisée en zone rurale ou la création d'activité dans le cadre de micro-projets associatifs.

Développement rural-FEADER



Le nouveau FEADER se substitue à l'ancien FEOGA pour soutenir la politique européenne de développement rural. La gestion de ce fonds se décline en deux programmes : le PDRH au niveau national, et le DRDR au niveau régional.

Le nouveau FEADER se substitue à l'ancien FEOGA

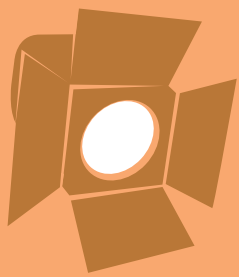
La région Midi-Pyrénées bénéficie de 182 millions d'euros de FEADER pour son programme régional. Ces moyens serviront prioritairement à rendre plus compétitives les filières agricoles et forestières, à servir l'environnement, à soutenir le programme LEADER et à mettre l'accent sur les diversifications économiques et la qualité de la vie.

A titre d'exemple, le FEADER peut soutenir la modernisation d'un bâtiment d'élevage agricole ou la conversion d'un agriculteur à l'agriculture biologique. Il peut également cofinancer un projet de création d'une micro-entreprise en zone rurale ou la mise en place de service essentiel à la population en milieu rural tel qu'une crèche ou une maison de santé.

Mémo : l'appel d'offre LEADER pour la sélection des GAL ouvert jusqu'au 25 avril 2008. ■■■

Plus d'information sur l'appel à projet sur : <http://feademp.over-blog.com/>

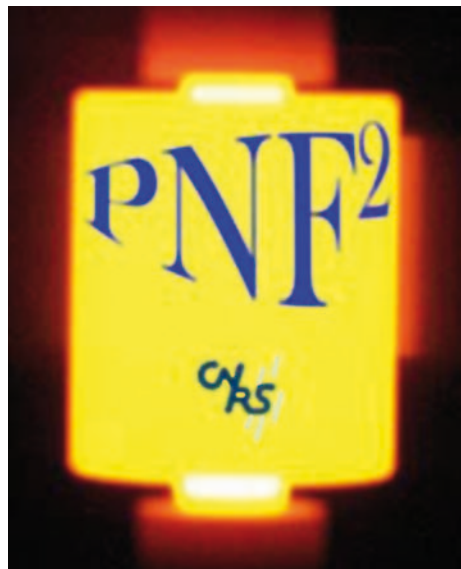
Téléchargez le guide pratique à l'usage des territoires candidats à l'appel à projet leader 2007-2013 élaboré par le ministère de l'Agriculture, la DIACT et le CNASEA.



FOCUS SUR...

un projet cofinancé par le FEDER
pendant la période 2000-2006

PNF2 - Plate-forme Nationale de Frittage Flash



Le projet PNF2 a été cofinancé par l'Union Européenne via le FEDER en 2003 (co financements FRED et NOVOLEC). PNF2 est une plate-forme technologique gérée par le CNRS et ouverte sur la communauté scientifique et le milieu industriel.

La plateforme, hébergée par l'Université Paul Sabatier, a fait l'acquisition de la première machine de Frittage Flash en France, alors la plus puissante d'Europe, pour un montant de 587 000 euros dont la moitié financée par l'Union Européenne.

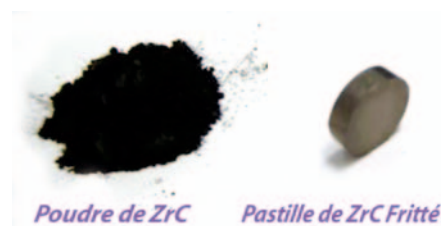
Développé au Japon, le Frittage Flash est une technique de mise en forme et d'assemblage de tous les matériaux (métaux, céramiques, polymères) à partir de poudres introduites dans le moule en graphite, lui-même inséré entre deux électrodes de la machine. Le passage d'un courant de forte intensité dans le moule élève sa température de plusieurs centaines de degré par minute et ce jusqu'à 2000 degrés. Sous l'effet conjoint de la température et de la pression, la matière se condense jusqu'à former une pastille (voir ci-contre).

En clair, ce procédé puissant et innovant densifie des nanomatériaux à une vitesse

bien supérieure aux machines traditionnelles, ce qui permet notamment une économie d'énergie considérable.

Depuis son ouverture aux laboratoires extérieurs en janvier 2005, la plateforme a déjà accueilli une quinzaine d'industriels et une trentaine de laboratoires publics venant de toute l'Europe, de la Norvège à la Bulgarie. ■ ■ ■

Plus d'information sur :
<http://pnf2.dr14.cnrs.fr/>
Contact pour l'accès à la plateforme:
Claude Estournès : estournes@chimie.upstlse.fr



Les programmes en un clin d'œil

Politique européenne et Objectif		Fonds	Niveau de gestion	Documents de référence	Autorité de gestion	Montant global (en M€)	Montant UE (en M€)
Politique de développement Rural		FEADER	National	PDRH	Ministère de l'agriculture et de la pêche	10 842	5 727
		FEADER	Régional	DRDR	Préfet de région - DRAF	353	182
Politique Régionale	Compétitivité Régionale et Emploi	FEDER	Régional	- PO Compétitivité FEDER - DOMO	Préfet de région - SGAR	1 175	430
		FSE	National	PO FSE national	Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité	8 991	4 495
			Régional	DOMO FSE régional	Préfet de région - DRTEFP	384	192
	Coopération Territoriale Européenne	FEDER	Transfrontalier	PO France-Espagne-Andorre	Communauté de Travail des Pyrénées Jaca - Espagne	224,8	168,6
			Transnational	PO SUDOE	Gouvernement de Cantabrie Santander - Espagne	132	99,4
Interrégional			PO Interreg IVC	Conseil régional Nord Pas-de-Calais Lille - France	408	321	

LE LEXIQUE DES PROGRAMMES EUROPÉENS

CRUP	Comité Régional Unique de Programmation	FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
CRSN	Cadre de Référence Stratégique Nationale	FSE	Fonds Social Européen
CTP	Communauté de Travail de Pyrénées	GAL	Groupe d'Action Locale
DOMO	DOcument de Mise en Œuvre	PDRH	Plan de Développement Rural Hexagonal (FEADER volet national)
DRDR	Document Régional de Développement Rural (FEADER volet régional)	PO	Programme Opérationnel
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural	SUDOE	SUD-Ouest Européen